



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

LE PREFET,

Orléans, le 23 NOV. 2010

Monsieur le président,

Lors de précédents échanges de courriers, dont le dernier en date du 2 novembre, vous avez souhaité m'interroger sur les conditions dans lesquelles l'Association Saint-Prest Environnement, dont vous êtes président, serait informée de l'évolution des réflexions concernant l'aménagement futur de la RN 154.

*Dans un premier temps, je vous avais en effet fait part du fait que l'association que vous présidez n'était pas retenue parmi les membres du comité de suivi. Après un nouvel examen du dossier, j'ai le plaisir de vous informer que je vous propose de participer au comité de suivi et vous invite donc à la réunion d'installation qui se tiendra le **vendredi 3 décembre prochain à 15 heures**, en préfecture de Chartres, salle Charles Péguy. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour prévu.*

Comptant sur votre présence, ou cas échéant sur celle du représentant que vous pouvez désigner, je vous remercie de bien vouloir informer de votre participation la DREAL Centre, secrétariat du Service Déplacements, Infrastructures, Transports (Mme Colnay, au 02-36-17-46-48 ou sdit.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr).

J'ajoute que le comité de suivi ne constituera pas le seul outil d'information et que des phases de concertation seront nécessairement organisées au cours de l'élaboration progressive de cet important projet. Votre association trouvera là également l'occasion de s'exprimer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Gérard MOISSELIN

Monsieur François BREDON
Président de l'Association Saint-Prest Environnement
18, les Hauts du Château
28300 SAINT-PREST
fb.bredon@hotmail.fr